



# Motions 2016-2020

2ème Congrès  
d'industriAll Europe

Madrid  
7-9/6/2016

## **Motions 2016-2020 d'industriAll European Trade Union**

Adoptées par le 2<sup>ème</sup> Congrès d'industriAll Europe le 8 juin 2016

### **IndustriAll Europe appelle l'Europe à relever le défi : Une stratégie, une aide et un soutien crédibles en faveur des réfugiés et surtout un mouvement de solidarité**

Le continent européen est face à la pire crise humanitaire de son histoire. Au cours des derniers mois, plusieurs millions de personnes ont cherché refuge à l'étranger fuyant la pauvreté, la guerre et la persécution ou ont été déplacées de force. Une grande majorité s'est réfugiée dans les pays voisins. D'autres ont entrepris un voyage souvent dangereux et périlleux pour tenter de rejoindre l'Europe. Un trop grand nombre d'entre eux ont perdu la vie.

Cette situation requiert une réponse européenne basée sur l'humanité, la solidarité et l'inclusion. Les syndicats européens savent mieux que quiconque que c'est grâce à la diversité culturelle et ethnique que nos sociétés se sont construites et développées.

Cette situation polarise malheureusement la société. Même si en Europe une vaste majorité de personnes considère qu'il faut accueillir et aider les réfugiés, les partis xénophobes et racistes utilisent la situation désastreuse des réfugiés ainsi que le manque de coordination de l'UE et des différents pays pour attirer l'attention de l'opinion publique et en tirer avantage.

IndustriAll Europe demande à l'ensemble de ses organisations affiliées, aux membres de leur personnel et à leurs membres actifs dans toutes les entreprises à travers l'Europe de manifester leur solidarité envers les réfugiés et de rejeter toute forme de préjugés, de racisme, de xénophobie ainsi que tout acte de violence avec la plus grande fermeté.

#### **L'asile est un droit fondamental de l'homme**

Tous les Etats membres de l'UE ont signé la convention de Genève et doivent accueillir les demandeurs d'asile avec dignité et humanité. Ces derniers mois ont montré que le règlement de Dublin, qui oblige les réfugiés à déposer leur demande d'asile dans le premier pays par lequel ils font leur entrée dans l'UE et qui s'est avéré en grande partie inapplicable, est un échec et doit être révisé. Tous les pays d'Europe doivent assumer une part égale de responsabilité dans l'accueil des réfugiés et offrir des garanties en ce qui concerne le regroupement familial, le respect de leurs biens personnels et, autant que possible, le souhait de déposer une demande d'asile dans le pays de leur choix.

Il faut une politique européenne harmonisée, dans le respect des droits de l'homme. Cette obligation humanitaire qui incombe à l'UE implique surtout une amélioration de l'enregistrement des réfugiés et de l'aide qui leur est apportée aux points d'entrée en Europe, et ce, de manière solidaire entre l'ensemble des pays européens. Cette charge ne peut être supportée uniquement par les principaux pays d'entrée.

Les très longs délais d'attente pour l'enregistrement et pour la procédure d'asile doivent être raccourcis, tout en garantissant une application conforme de l'Etat de droit dans les procédures d'asile. La liste des pays d'origine sûrs ne doit pas être utilisée comme règle générale pour mettre en cause le droit d'une personne de demander l'asile. La Charte des droits fondamentaux de l'UE doit être défendue et respectée.

Les réfugiés peuvent et doivent être une opportunité pour l'Europe. Ils seront un atout pour l'économie et la société. Nous devons combattre les préjugés qui sont entretenus par les mouvements xénophobes. Les migrants contribuent davantage à nos systèmes sociaux qu'ils n'en profitent. L'UE peut gérer la crise actuelle et faire de l'Europe une terre sûre et hospitalière pour les demandeurs d'asile, et ce au profit de tous.

### **Les réfugiés dans l'Union européenne**

Nous prenons note des initiatives de la Commission européenne en réponse à la situation d'urgence des réfugiés en Europe et de la décision du Conseil de l'Europe d'adopter un plan de répartition des réfugiés entre les Etats membres de l'UE. IndustriAll Europe demande aux Etats membres de garantir la libre circulation des hommes et des femmes et de ne pas remettre en cause l'accord de Schengen. Nous appelons l'UE à présenter une politique migratoire à part entière incluant l'intégration des réfugiés dans la communauté ainsi que sur le marché du travail.

Les communautés locales doivent être soutenues dans leurs efforts pour accueillir les réfugiés et leur apporter des conditions de vie décentes. Des dispositions doivent être prises pour garantir des soins de santé et une aide et un soutien appropriés. De trop nombreux réfugiés ont subi des souffrances physiques et psychologiques. L'intégration dans la communauté – et sur le marché du travail – suppose également d'offrir des cours de langue et de permettre un accès à l'enseignement dès leur arrivée.

IndustriAll Europe et ses organisations affiliées appellent les décideurs politiques ainsi que les institutions de l'UE et celles des Etats membres à œuvrer à mieux faire accepter les réfugiés dans la société, afin d'empêcher les populistes d'exploiter, à des fins électorales, la situation désespérée de ces êtres humains qui fuient les guerres et la persécution politique et qui ont besoin de protection. Il faut s'opposer à l'extrême-droite et à la xénophobie.

### **L'accès au marché du travail**

Améliorer l'accès au marché du travail des réfugiés et des migrants est essentiel pour faciliter leur intégration dans la société. Les syndicats ont la responsabilité toute particulière de garantir que les réfugiés et les migrants obtiennent des conditions équitables sur le marché du travail. Il est essentiel que les réfugiés aient accès au marché du travail, mais il est tout aussi important d'empêcher l'exploitation des réfugiés ainsi que toute tentative d'utiliser la crise des réfugiés qui sévit actuellement en Europe pour saper les conditions de travail, les normes sociales et contourner les conventions collectives existantes.

Nous devons rejeter une division du marché du travail à deux vitesses avec, en conséquence, une baisse des salaires, une détérioration des conditions de travail et de l'accès à la sécurité sociale des travailleurs les plus faibles. Une telle situation d'iniquité sera un obstacle sérieux à la réussite de l'intégration des réfugiés et des migrants, elle pourra aussi donner lieu à des abus de la part d'employeurs qui l'utiliseront comme argument pour abaisser les salaires minimums existants et les planchers salariaux ainsi que pour affaiblir les conventions collectives en général. Nous ne pouvons accepter et nous n'accepterons aucune forme de dumping salarial ou social.

Les réfugiés et les migrants doivent avoir les mêmes conditions de travail que les ressortissants. Ils doivent également bénéficier de conditions équivalentes pour les possibilités de formation liée à l'emploi pour adultes, de formation professionnelle et d'apprentissages, car celles-ci constituent une condition préalable à l'accès au marché du travail dans de nombreux pays.

Les partenaires sociaux peuvent contribuer activement à apporter des solutions concrètes en aidant l'intégration des réfugiés et des migrants sur le marché du travail. Dans la situation actuelle, les employeurs doivent eux-aussi clairement prendre leur responsabilité. Il est important qu'ils offrent des emplois ainsi que des possibilités de

formation professionnelle et d'apprentissage aux réfugiés, et qu'ils s'opposent avec la plus grande fermeté à toute forme de racisme et de xénophobie dans leurs entreprises et leurs filiales où qu'elles soient.

La Directive 2013/33/UE sur l'accès légal au marché du travail pour les demandeurs d'asile doit être transposée rapidement et intégralement pour garantir que ces derniers ont accès au marché du travail au plus tard 9 mois après le dépôt de la demande de protection internationale. Au-delà des aspects légaux, les migrants et les réfugiés doivent surmonter de nombreux obstacles pour accéder au marché du travail : langue, rejet/discrimination, reconnaissance des diplômes, accès à la formation pour acquérir de nouvelles compétences.

Outre ces responsabilités internes, l'Europe a également une grande responsabilité envers ceux qui résident toujours au Moyen-Orient, dans les pays en guerre ou en conflit, ainsi que dans les pays frontaliers qui ont accepté d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés et de supporter une charge financière sans précédent.

Enfin, industriAll Europe est profondément attachée au rétablissement de la paix tant au Moyen-Orient que dans le reste du monde. Nous demandons à tous les gouvernements européens de rechercher une solution politique mettant fin aux conflits, afin de mener une politique humanitaire et une politique économique étrangère basées sur la solidarité et le respect entre les peuples.